



MIXTE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES MESURES DE PROTECTION SOCIALE DANS LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

19 OCTOBRE – 13 NOVEMBRE 2026

EN LIGNE: 19 OCTOBRE – 6 NOVEMBRE 2026

TURIN, ITALIE: 9 – 13 NOVEMBRE 2026

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



Centre international de formation

**Comblez le fossé entre
les politiques et les pratiques
et devenez le professionnel qui
transforme les garanties sociales
en impact mesurable.**

INTRODUCTION

Ce cours aborde l'un des défis les plus persistants en matière de gestion des sauvegardes sociales : traduire les cadres politiques internationaux en une mise en œuvre cohérente et de haute qualité au niveau local. Les projets des Institutions Financières de Développement (IFDs) s'inscrivent dans des contextes sociaux divers et complexes, et l'expertise technique variant considérablement d'une région et d'une institution à l'autre, cette approche d'apprentissage structurée dote les praticiens aux niveaux national et infranational des compétences pratiques nécessaires pour s'y retrouver dans les exigences en matière de sauvegardes sociales et obtenir des résultats là où ils sont le plus nécessaires.

Malgré des progrès significatifs dans les cadres de protection sociale, l'évolution des contextes politiques, les changements législatifs et les variations dans l'application des réglementations créent un paysage inégal pour la mise en œuvre des projets. Les risques sociaux varient considérablement d'un portefeuille à l'autre en raison des capacités techniques diverses des responsables de la mise en œuvre des projets et de la diversité des conditions sociales sur le terrain.

Ce cours propose une approche pratique et durable pour renforcer les capacités à long terme, ainsi que la conception et la mise en œuvre des projets aux niveaux infranational et national. Il combine une base solide sur les normes internationales avec des applications pratiques, des échanges entre pairs et des outils que les participants peuvent utiliser immédiatement dans leur travail.

DESCRIPTION DU COURS

« Les mesures de sauvegarde sociale dans les projets de développement : de la politique à la pratique » est un programme d'apprentissage mixte combinant trois modules en ligne et une semaine de formation intensive en présentiel. Le programme renforce les capacités de manière progressive : les modules en ligne établissent les fondements conceptuels et techniques, tandis que la partie en présentiel se concentre sur l'application pratique à travers des études de cas, des exercices de groupe et l'apprentissage entre pairs.

Le cours couvre l'ensemble des thèmes fondamentaux liés aux sauvegardes sociales, notamment les instruments d'évaluation et de gestion des risques, l'engagement des parties prenantes, le travail et les conditions de travail, la santé et la sécurité des communautés, l'acquisition de terres et la réinstallation, ainsi que le suivi et l'établissement de rapports. Le contenu s'appuie sur des normes environnementales et sociales internationalement reconnues, appliquées par les principales institutions de financement du développement et les banques multilatérales de développement, ce qui le rend applicable dans un large éventail de contextes institutionnels.

OBJECTIFS DU COURS

À l'issue de ce programme, les participants seront en mesure de :

- Expliquer les cadres politiques internationaux et nationaux régissant les sauvegardes sociales dans les projets de développement, et comment ils interagissent dans la pratique
- Détecter et évaluer les risques et les impacts sociaux dans divers types de projets et contextes, en appliquant une catégorisation appropriée des risques et la hiérarchie des mesures d'atténuation
- Identifier, préparer et appliquer les principaux instruments de sauvegarde sociale requis à chaque étape du cycle de projet — notamment les Évaluations de l'impact environnemental et social (EIES), les Plans de gestion environnementale et sociale (PGES), les Plans d'engagement des parties prenantes (PEP), les Plans d'engagement environnemental et social (PEES), les Procédures de gestion de la main-d'œuvre (PGM), les Plans d'action de réinstallation (PAR), les Cadres de rétablissement des moyens de subsistance (CRMS), les Plans de gestion de la santé et de la sécurité communautaires (PGSSC) et les Mécanismes de traitement des griefs (MTG)
- Concevoir et mettre en œuvre des processus efficaces de participation des parties prenantes, y compris pour les groupes vulnérables et marginalisés, et gérer les dynamiques complexes entre les parties prenantes
- Appliquer les bonnes pratiques internationales en matière de main-d'œuvre et de conditions de travail, de santé et de sécurité au travail, ainsi que de droits des travailleurs tout au long de la mise en œuvre du projet
- Gérer les risques pour la santé et la sécurité des communautés liés aux infrastructures du projet, y compris la conception inclusive, la prévention des maladies et la préparation aux situations d'urgence
- Planifier et superviser les processus d'acquisition de terres et de réinstallation involontaire conformément aux normes internationales, y compris la préparation des plans d'action pour les réinstallés (RAP), la restauration des moyens de subsistance et le traitement des griefs
- Élaborer des cadres de suivi et de documentation permettant de suivre les performances en matière de mesures de sauvegarde pour l'ensemble des normes sociales et de soutenir une gestion adaptative

PUBLIC CIBLE

Ce programme est destiné aux professionnels chargés de la conception, de la mise en œuvre, de la supervision ou du contrôle des mesures de sauvegarde sociale dans le cadre de projets de développement financés par des banques multilatérales de développement et d'autres institutions de financement du développement. Il s'adresse tout particulièrement :

- Aux spécialistes de l'environnement et des questions sociales travaillant au sein d'institutions emprunteuses, d'agences de mise en œuvre ou de ministères impliqués dans des projets financés par des institutions financières de développement
- Les chefs de projet et les responsables d'équipe qui souhaitent approfondir leur compréhension des exigences en matière de mesures de sauvegarde sociale et de leur application pratique
- Les consultants et conseillers techniques impliqués dans la préparation ou l'examen d'instruments de sauvegardes sociales tels que les EIES, les PGS, les PAR et les PSE

- Au personnel des institutions de financement du développement impliqué dans l'évaluation, la supervision ou le suivi de la performance des projets en matière de mesures de sauvegarde sociale
- Les professionnels de la liaison avec la société civile et les communautés travaillant à l'interface entre la mise en œuvre des projets et les communautés concernées

Le programme s'adresse aux praticiens à tous les stades de leur carrière, depuis ceux qui acquièrent des connaissances de base jusqu'aux spécialistes expérimentés cherchant à systématiser et à approfondir leur pratique. Les participants travaillant dans des contextes régionaux et institutionnels variés bénéficieront de l'accent mis par le programme sur des approches transférables fondées sur des normes internationalement reconnues.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme s'étend sur quatre semaines : trois semaines d'apprentissage en ligne à rythme libre (8 heures par module) avec des webinaires interactifs en direct (2 heures par module), suivies d'une semaine de formation en présentiel sur le campus de l'ITCILO à Turin, en Italie, pour un total de 60 heures d'apprentissage. L'admission requiert une expérience professionnelle ou universitaire pertinente. Les participants qui auront suivi au moins 90 % du programme et réussi l'évaluation finale recevront un certificat officiel de réussite délivré par l'ITCILO.

Module 1 (en ligne) : Fondements de la gestion des sauvegardes sociales

Cadres politiques internationaux et nationaux régissant les risques sociaux, notamment le Cadre de sauvegarde environnementale et sociale (ESF) du Groupe de la Banque mondiale, les normes de performance de la SFI et d'autres normes des institutions financières de développement (IFD). Dépistage et évaluation des risques sociaux, catégorisation des risques et hiérarchie des mesures d'atténuation. Principaux instruments de sauvegarde sociale tout au long du cycle de projet : ESIA, ESMP, SEP et ESCP. Introduction à l'engagement des parties prenantes ainsi qu'au suivi et à l'évaluation en tant que fonctions transversales de sauvegarde.

Module 2 (en ligne) : Main-d'œuvre, conditions de travail, santé et sécurité des communautés

Exigences des IFD en matière de main-d'œuvre et procédures de gestion de la main-d'œuvre, y compris les conditions d'emploi, la non-discrimination, la prévention du travail des enfants et du travail forcé, et la gestion des sous-traitants. Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SST), principes fondamentaux de l'OIT, liberté d'association et mécanismes de traitement des griefs des travailleurs. Impacts des infrastructures sur la santé et la sécurité des communautés, conception inclusive, prévention des maladies, sécurité routière et préparation aux situations d'urgence, gérés dans le cadre d'un Plan de gestion de la santé et de la sécurité communautaires (PGSSC).

Module 3 (en ligne) : Acquisition de terres, réinstallation et restrictions d'utilisation des terres

Politiques des banques multilatérales de développement (BMD) et cadres juridiques régissant l'acquisition de terres et la réinstallation involontaire, y compris l'ESS5 du Groupe de la Banque mondiale (GBM), le PS5 de la SFI et d'autres normes des institutions financières de développement (IFD). Planification de la réinstallation, de la définition du périmètre à l'élaboration du plan d'action de réinstallation (RAP) : situation de référence socio-économique, évaluation des actifs, éligibilité et rétablissement des moyens de subsistance. Engagement des parties prenantes et mécanismes de réclamation dans les contextes de réinstallation. Restrictions à l'utilisation des terres, déplacement économique et cadre de rétablissement des moyens de subsistance.

Module 4 (en présentiel) : Mise en œuvre des instruments de sauvegarde sociale et des systèmes de gestion

Formation intensive de cinq jours mettant en application les acquis des modules en ligne à travers des exercices pratiques, des études de cas et des échanges entre pairs. Le jour 1 porte sur l'évaluation des risques sociaux et les instruments ; le jour 2 sur l'engagement des parties prenantes dans la pratique ; le jour 3 sur le travail, les conditions de travail, ainsi que la santé et la sécurité de la communauté ; le jour 4 sur l'acquisition de terres et la réinstallation ; le jour 5 sur le suivi, le reporting et la clôture, le suivi et l'évaluation (M&E) servant de fil conducteur à l'ensemble des normes sociales.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Apprentissage mixte : le programme combine l'apprentissage à distance en ligne et la formation en présentiel, permettant aux participants d'acquérir des connaissances conceptuelles à leur propre rythme avant de les mettre en application dans un cadre collaboratif et axé sur la pratique.

Pertinence : l'ensemble du contenu s'appuie sur des défis concrets issus de divers contextes de développement. Les études de cas et les exercices reflètent les situations auxquelles les professionnels sont confrontés sur le terrain.

Échange entre pairs : la partie en présentiel s'appuie activement sur l'expérience des participants, créant ainsi un espace d'échange de connaissances au-delà des contextes institutionnels et régionaux.

Outils transférables : les participants repartent avec des modèles pratiques, des listes de contrôle et des cadres qu'ils peuvent appliquer directement dans leur travail.

COMMENT POSTULER

Les candidats sont priés de nous envoyer :

1. Un formulaire d'inscription en ligne dûment rempli : <https://oarf2.itcilo.org/STF/A9719819/fr>
2. Si vous êtes financé par votre organisation (ou un donateur), une lettre officielle de parrainage est nécessaire pour finaliser votre inscription. La lettre peut être téléchargée sur le formulaire de candidature ou envoyée par e-mail à : esg@itcilo.org
3. Si vous payez directement les frais de cours, veuillez noter que le paiement doit être effectué avant l'inscription au cours. Vous trouverez plus de détails sur les méthodes de [paiement ici](#).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DATES

En ligne : 19 Octobre – 6 Novembre 2026

À Turin : 9-13 Novembre 2026

COÛT DU COURS OUVERT (5 JOURS)

Frais d'inscription : €1,840

Frais de séjour : €755

Total : €2,595

LIEU

Turin, Italie

Situé sur les rives du Pô, le campus de Turin de l'ITCILO (<https://www.itcilo.org/about/campus>) permet aux participants de vivre et d'étudier en pleine nature, dans un environnement sûr et sécurisé propice

LANGUES

Anglais et français

CERTIFICAT

Les participants qui auront suivi au moins 90 % du programme et réussi l'évaluation finale recevront un certificat officiel de réussite délivré par l'ITCILO.

VIE ÉTUDIANTE

UN CAMPUS DES NATIONS UNIES FLORISSANT ET UNE COMMUNAUTE DE PROFESSIONNELS ORIGINAIRES DU MONDE ENTIER

- **Trois agences** du système des Nations Unies sur le campus
- **Plus de 300 cours et activités de formation** dans un environnement international stimulant
- **Des milliers de participants** venus du monde entier

ENVIRONNEMENT ET ALENTOURS

Prenez un vélo et découvrez le campus. Situé dans un parc boisé sur les rives du Pô, c'est un endroit idéal pour l'étude et la collaboration. Découvrez des méthodes d'apprentissage et de formation novatrices dans des salles de classe modernes équipées pour l'interprétation simultanée.

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

DORMIR, MANGER ET BIEN PLUS ENCORE

Outre plus de 280 chambres privées, **le Campus de Turin propose aux participants aux cours et aux partenaires un large éventail de prestations**, à savoir un restaurant en libre service, une agence de voyages, une laverie, un bureau de poste, un gymnase, une infirmerie et une réception ouverte 24 heures sur 24.

ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTE ET DIVERSITE

Les participants profitent des activités sociales organisées par le Centre de Turin, ainsi que par les responsables de leur activité de formation. Que ce soit le campus ou en dehors, des femmes et des hommes venus d'horizons culturels différents se retrouvent pour écouter de la musique live, cuisiner et partager des repas traditionnels, ou tout simplement jouer et discuter.

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT
Programme du développement et des investissements (DEVINVEST)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin – Italie

esg@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE : A9719819